



ADDITIF au REGLEMENT PARTICULIER COUPE DE France DES CIRCUITS DE PAU-ARNOS

Tous les points non prévus au présent règlement particulier relèvent du Code Sportif International, des Prescriptions Générales de la FFSA, du règlement standard des circuits "asphalte" ou des dispositions figurant dans les règlements spécifiques de chaque discipline.

L'Association Sportive Automobile ASAC BASCO-BEARNAIS
Nom de l'épreuve Coupe de France des Circuits
Circuit PAU-ARNOS
Date de l'épreuve : 27-28 Novembre 2021 nombre de jours 2
Niveau de l'épreuve REGIONALE à participation Étrangère autorisée

Permis d'organisation n° **158** délivré le **09/03/2021**

**La coupe de France originellement prévue les 25 et 26 avril est reportée aux
27 et 28 Novembre 2021.**

1.3P. VERIFICATIONS (PAR CATEGORIE)

Vérifications administratives et techniques le 27/11/2021 de 08h00 à 12h00

3.1P. ENGAGEMENTS (PAR CATEGORIE)

Les engagements seront reçus jusqu'au **22 Novembre 2021**

à l'adresse suivante : ASAC BASCO-BEARNAIS
2 place ROYALE – 64000 PAU

Montant des frais de participation : 320 €. Par voiture. Si double monte, 200 € par pilote